



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°36

REUNION du 04 Avril et 08 avril 2019

Présents : Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU, Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

ARRETE MUNICIPAL : Ce week-end encore, certains clubs n'ont pas respecté les procédures, suivant l'article 71. Vous devez vous assurer impérativement que tous les intervenants sur un match, arbitre, accompagnateur, équipe visiteuse, délégué, permanence sportive ont été informé du report de la rencontre. Un simple texto ne suffit pas.

Dans le cadre de l'organisation des parties finales de championnats, et des demies finales des coupes, Il est fait appel à candidatures pour le prêt des installations, si vous êtes intéressés, prière d'en informer la commission Séniors via la boîte Mail compétitions Séniors.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci.

RAPPEL : La commission informe les Clubs qu'aucunes modifications de dates ne sera acceptées pour les 2 dernières journées de championnat.

Les cadrages, les 1/4 de finales et 1/2 finales se dérouleront les 02 et 09 juin 2019 sur terrain neutre.

La commission séniors relance un appel à candidature, pour le prêt d'installations dans le cadre de l'organisation des parties finales. Vous pouvez nous faire part de vos propositions jusqu'à fin avril.

D1 ET D2

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

- Match senior INTER HAUTE HERBASSE/AS DOLON 2 4 ème division Poule B devra se jouer le dimanche 21 avril 2019 suite décision commission de discipline **avec 3 arbitres et un délégué.**

- Suite à décision de la commission de discipline le terrain de Bagatelle à Montélimar est suspendu pour un match ferme à compter du 1/04/2019. Le FC Montélimar 2 est tenu de trouver un terrain de substitution pour la rencontre du 13/14 avril 2019 contre Baume Montségur.

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Planning des demi-finales qui se dérouleront le 12 mai 2019 sur les terrains de CRUAS et CHATEAUNEUF SUR ISERE.

- **Site de Cruas** : Responsable **Richard ZAVADA**
 - 14 H LABLACHERE/SC ROMANS 2 Coupe René Giraud
 - 17 H BOULIEU/CENTRE ARDECHE Coupe Xavier Bouvier
- **Site de Châteauneuf sur Isère** : Responsable **André GALLICE**
 - 14H ST MARTIN VALAMAS/VALLEE OUVEZE Coupe René Giraud
 - 17H PS ROMANS/FC MONTELMAR Coupe Xavier Bouvier

IMPORTANT : NOUS DEMANDONS AUX CLUBS QUI DISPUTERONT LES DEMI-FINALES DE BIEN VOULOIR SE MUNIR DE LEUR TABLETTE FMI.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

COURRIER :

Mail d'AS SFAM informant la commission de deux modifications de rencontres, avec l'accord des clubs concernés.

Mail d'AS LE PIC informant la commission de son accord pour le match contre l'AS SFAM.

Mail de CFE TOULAUD informant la commission de son accord pour le match contre l'AS SFAM.

CHAMPIONNAT :

AS SFAM/ CFE TOULAUD se déroulera le lundi 20 mai

AS LE PIC / AS SFAM se déroulera le vendredi 12 avril

CHALLENGE « FOOT DIVERSIFIE »

Tirage effectué par MR. STEPHAN MONTALBANO.

RPTS / FC. CHABEUIL le 16/05/2019 à 20h.

AME SPORT / VALENCE CONSEIL DEP. Le 13/05/2019 à 19h45.

FC EYRIEUX EMBROYE 3 / AS VEORE MONTOISON le 16/05/2019 à 20h30.

ASPTT VAL. / ES. MALISSARD le 13/05/2019 à 21h.

Pas de prolongation en challenge, tir au but direct en cas de match nul.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Dès le début de la phase deux, vous devez utiliser la tablette en lieu et place de la feuille de match papier.

Dès la fin du match, après avoir saisi le résultat, vous devez effectuer la transmission.

Si vous attendez trop (fin de réception) le délai est dépassé et la transmission ne peut se faire.

Si le match n'a pas pu se jouer, ne rien faire avec la tablette et informer la commission, dans les meilleurs délais, afin qu'elle puisse le reprogrammer et que vous puissiez utiliser la tablette à la nouvelle date.

Tout club qui reporte un match sans en avertir au préalable la commission sera amendée.

FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

PONT LA ROCHE utilisera le gymnase Jeannie LONGO à TOURNON le mardi à 20H30 pour ses matchs à domicile. Les matchs ont été programmés.

En application de l'article 19/3 des règlements sportifs. Le club ACSF d'Annonay est mis Hors Championnat (3ieme forfait). Les clubs sont priés d'en prendre note.